ÉMIGRATION CLANDESTINE

88 personnes arrêtées dans la wilaya d'Oran

Les unités du groupement de la Gendarmerie nationale d'Oran ont arrêté 88 immigrants clandestins depuis le 1er juin 2009, date d'entrée en vigueur du Plan Delphine.

De notre envoyé spécial à Oran, Tarek Hafid

Les services des gardes-côtes ont intercepté, durant la nuit de samedi à dimanche derniers, un canot pneumatique transportant 18 émigrants clandestins.

La petite embarcation a été repérée près des îles Habibas, à 24 milles marins des côtes oranaises. Selon l'enquête de la Gendarmerie nationale, qui s'est chargée de l'arrestation du groupe dans lequel figurent deux femmes, les harraga ont pris la mer à partir de la plage Nedjma.

Le service national des gardes-côtes et les unités du groupement de la Gendarmerie nationale d'Oran sont confrontés quotidiennement à ce type d'affaire. «Depuis le lancement du Plan Delphine, qui est intervenu le 1er juin, nous avons traité 17 affaires d'émigration clandestine.

Au total, ce sont 88 individus qui ont été arrêtés et remis à la justice par nos unités», explique le colonel Aïssa Bidel, commandant du groupement de la gendarmerie nationale d'Oran.

L'officier fait toutefois la différence entre les cas d'émigration en mer et les tentatives déjouées.

«La gendarmerie n'a pas compétence à intervenir en mer, cette mission est du ressort exclusive des gardes-côtes. Depuis le 1er juin, 14 affaires de ce type impliquant 31 personnes ont été déjouées en pleine mer. Durant la même période, nos unités ont réussi à empêcher trois tentatives d'émigration clandestine. Notre travail consiste à être présent en permanence sur les plages pour éviter que les harraga ne prennent la mer. C'est un travail de prévention», souligne le colonel Aïssa Bidel.

Selon lui, le renforcement des effectifs de ses unités dans le cadre du Plan Delphine est d'un apport significatif dans cette mission de prévention. Le bilan semestriel de la Gendarmerie nationale fait ressortir un nombre de 30 affaires d'émigration clandestine traitées et l'arrestation de 189 individus.

Notons que depuis le mois de mars dernier, l'émigration clandestine par voie maritime est punie de 2 à 6 mois de prison ferme en plus d'une amende pouvant atteindre les 60 000 DA.

«Sans préjudice des autres dispositions législatives en vigueur, est puni d'un emprisonnement de deux mois à six mois et d'une amende de 20 000 DA à 60 000 DA ou de l'une de ces deux peines seulement, tout Algérien ou étranger résident qui quitte le territoire national d'une façon illicite, en utilisant lors de son passage à un poste frontalier terrestre, maritime ou aérien, des documents falsifiés ou en usurpant l'identité d'autrui ou tout autre moyen frauduleux, à l'effet de se soustraire à la présentation de documents officiels requis ou à l'accomplissement de la procédure exigée par les lois et règlements en vigueur.

La même peine est applicable à toute personne qui quitte le territoire national en empruntant des lieux de passage autres que les postes frontaliers», stipule article 175 bis 1 du Code pénal.

T. H.

COMMUNIQUÉ OTA

L'option illimitée 800 de Djezzy Control est de retour !

Suite au succès fulgurant de la promotion des options illimitées de Djezzy Control, et à la demande incessante de ses clients, Djezzy relance la promotion des appels gratuits et illimités pour ses clients Control.

Cette promotion offre la possibilité à tous les clients Djezzy Control de bénéficier d'appels gratuits et illimités vers tout le réseau OTA, tous les jours de la semaine de minuit à 18h, et ce, pendant 30 jours.

Tous les clients Djezzy Control peuvent bénéficier de cette promotion simplement en appelant le 777 ou en passant dans l'un des centres de services Djezzy.

Le coût de l'option est de 800 DA valable 30 jours.

L'option illimitée 800 offre :

• Des appels gratuits et illimités vers tout le réseau Djezzy et Allo OTA de 00h à 18h tous les jours pendant 30 jours

• Tarification exceptionnelle à 7 DA vers tout le réseau national durant la tranche horaire 00h à 18h.

C'est le moment de faire partie du plus grand réseau en Algérie !

Pour tout nouveau abonné Djezzy Control, la souscription à l'option illimitée de 800 DA est automatique, Djezzy rembourse 100% les frais d'accès sur la prochaine facture.

Ce n'est pas tout, ce n'est qu'un début !

Djezzy promet à ses clients Control des surprises à la hauteur de leurs attentes !

Cet été avec Djezzy, «Eich les champions, Eich la vie !»

Offre valable jusqu'au 6 août 2009.

LA 2A CÉLÈBRE SES 10 ANS

Vers l'assurance des professionnels en voyage

L'Algérienne des assurances (2a), filiale du groupe privé Arcofina, qui célèbre son 10e anniversaire, compte lancer l'assurance des déplacements des professionnels en mission à l'étranger.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Encore en «maturation», selon le directeur audit, contrôle et qualité de la 2a, Yessad Hamid, ce projet complète les prestations assurantielles que cette société privée offre aux voyageurs. Cette assurance devrait être opérationnelle vers la fin 2009 ou tout au moins avant l'entame de l'exercice 2010.

Complémentaire à l'assurance individuelle Voyage, cette nouvelle assurance couvrira les déplacements des professionnels, en mission, en cas d'accidents, et prendra en charge le rapatriement des dépouilles. Déjà la 2a couvre, notamment, par l'Individuelle voyage et assistance à l'étranger, lancée dès 2002, les personnes qui voyagent hors de l'Algérie, en cas de décès, d'invalidité ou d'hospitalisation accidentelle en Algérie et à l'étranger et offre une assistance médicale en cas d'urgence à l'étranger sans paiement de frais.

Comme cette prestation complète la multirisque entreprises et professionnels qu'offre la 2a pour certaines catégories d'entreprise à capitaux massifs, ainsi que les assurances de personnes en cas d'accidents corporels, décès…

En lançant cette nouvelle prestation, la 2a, qui célèbre aujourd'hui son 10e anniversaire (agréée le 5 août 1998), diversifie ainsi ses activités, couvrant tous types de risques, ainsi que son portefeuille clients.

Un portefeuille qui représente un volume de l'ordre de 50 000 clients. Avec un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de dinars et un capital social de 1,014 milliards de dinars, la 2a entend également poursuivre sa démarche qualité orientée vers la satisfaction client. En effet, la société s'est engagée dans la certification de son système management de la qualité selon la norme internationale ISO 9001, version 2000, obtenue en 2004 et renouvelée régulièrement.

En relevant également que la 2a est déjà novatrice du produit Rente Education (Educavenir), destiné aux parents désireux d'assurer la continuité des études de leurs enfants.

En cas de décès des parents, la scolarité des enfants sera prise en charge jusqu'à l'âge de 25 ans.

C. B.

OUVERTURE DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ D'ALGÉRIE TÉLÉCOM

50 projets d'entreprises innovantes validés

Algérie Télécom récidive. Elle organise depuis hier la quatrième université d'été pour la promotion des entreprises innovantes.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - A l'issue de ces deux jours qui ont regroupé une centaine d'étudiants venus d'horizons différents, pas moins de 50 projets verront le jour grâce à l'assistance de professionnels qui les ont aidés à faire le montage financier.

A terme, le groupe AT espère atteindre, au cours de l'année prochaine, le seuil des 2 500 entreprises innovantes qui pourraient générer au moins 20 000 postes d'emploi. Cette expérience, qui entre dans le cadre du projet Tempus dédié aux «interfaces d'insertion des diplômés universitaires», vise à promouvoir l'esprit d'initiative chez les jeunes diplômés, la création d'un marché de l'innovation.

Elle est basée sur un partenariat entre le groupe Algérie Télécom, les universités et l'Ansej. AT n'est pas à sa première expérience en la matière puisque des partenariats existent déjà avec l'USTHB, à titre d'exemple, en matière d'insertion des diplômés.

AT entend réaffirmer sa mobilisation dans l'essaimage des entreprises innovantes créées par de jeunes diplômés.

Ces dernières, encadrées durant deux jours, se familiariseront avec l'ensemble du processus de création d'une entreprise depuis l'étape de la naissance de l'idée jusqu'au financement.

N. I.

CONDOLÉANCES

Très affectée par la perte cruelle du jeune

Bellil Nadji-Wandy

à Paris, à l'âge de 22 ans, la famille Rebrab présente à la famille Bellil ses plus sincères condoléances et la prie de trouver ici l'expression de sa profonde sympathie.

Que Dieu le Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.